

# Conditions Générales de Vente

## CALLESOL 2017/2018

### 1 - Modalités d'inscription

#### Validation de l'inscription

L'inscription est ferme à l'issue de la constitution du dossier complet.

#### Pièces à fournir pour constituer le dossier administratif :

- l'intégralité du règlement (par chèques pour les règlements en plusieurs mensualités)
- 1 photo d'identité
- un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse de moins de 3 mois,

Le règlement est demandé à la constitution du dossier, les photos et le certificat médical sont à fournir dans un délai de deux semaines maximum après le premier cours, faute de quoi l'accès au cours pourra être refusé.

#### Modalités de remboursement des frais de dossiers

**Frais de dossiers** : les frais de dossiers ne sont pas remboursés.

CALLESOL est couverte pour sa responsabilité civile. **Il vous appartient de souscrire une assurance personnelle.** Un certificat médical vous est demandé au moment de l'inscription. **La non-observation de cette recommandation ne permettrait pas d'imputer une quelconque responsabilité à l'école CALLESOL ni de demander un remboursement.**

### 2 - Règlement des abonnements

Les abonnements sont nominatifs et non cessibles.

**Tout abonnement est dû dans son intégralité, aucun remboursement n'est possible.** Toutes les formules d'abonnement bénéficient d'un délai de rétractation de 7 jours calculé à partir de la date d'achat (**le paiement d'une partie de l'abonnement implique d'accepter les présentes conditions générales de vente** et valide le contrat de manière définitive).

**Facilité de paiement** : possibilité de régler en trois fois maximum par chèque pour les abonnements annuels. L'intégralité de la somme devra être remise par chèque le jour de l'inscription. Le paiement en plusieurs fois ne peut être assimilé à une interruption possible des abonnements. Le premier encaissement est immédiat, les échéances suivantes sont toutes

"calées" en début de mois.

**Abonnements** : sur présentation des justificatifs (mutation professionnelle, maladie d'une durée supérieure à six mois, perte d'emploi) le montant du remboursement sera calculé au prorata temporis de sa validité résiduelle (à la date de la demande), hors frais d'inscription non remboursables. Dans tous les cas, le gérant se réserve le droit d'approuver ou d'interdire un remboursement.

### **3 - Les cartes d'abonnement**

En cas de perte, une nouvelle carte d'abonnement vous sera remise (il sera réclamé 10€ par carte à partir de la 3ème carte).

La carte d'abonnement doit impérativement être laissée à l'accueil.

### **4 - Abonnement illimité**

L'abonnement illimité donne accès à tous les cours choisis au moment de l'inscription :

- qui ne sont pas complets
- sous réserve d'avoir le niveau requis, confirmé auprès des professeurs.

Il est possible d'assister à des cours non choisis au moment de l'inscription sous réserve de places disponibles, et si le niveau le permet.

Est également incluse dans l'abonnement illimité la participation aux sessions du vendredi, sur inscription préalable, au maximum deux semaines ouvrées avant le début de la session.

### **5 - Les cours d'essai**

Des cours d'essai gratuits sont possibles, sur inscription, dans les cours non complets, et non fermés aux inscriptions pour des cours d'essai ou pour des abonnements. Il est possible d'en réserver trois au maximum, dans un délai de 10 jours à compter du premier cours d'essai, et exclusivement pour des cours différents (horaire et enseignant différent).

## **6 - Suppression / modification des cours et des horaires**

CALLESOL se réserve le droit de modifier ses horaires et / ou d'annuler certains cours pour insuffisance d'effectifs. Dans le cas d'une annulation, ou modification, l'école communiquera ces changements par courrier électronique.

## **7 - Validité des abonnements**

Les cartes de 10 cours sont valables pendant toute la saison d'achat (de septembre à fin juin)

Les abonnements trimestriels sont valables pour trois mois de date à date.

Les abonnements semestriels sont valables de janvier à juin.

Les abonnements annuels sont valables de septembre à juin.

## **8 - Changements de danse ou d'horaires**

Il est possible de changer de cours (horaire/niveau) :

- dans la limite de deux changements par saison pour les abonnements annuels, un changement pour les semestriels, trimestriels et les cartes de 10 cours
- sous réserve de places disponibles dans les cours
- et sous réserve de l'acceptation des professeurs

## **9 - Fermeture de l'école**

Pour la saison 2017/2018 :

- rentrée des cours : lundi 11 septembre 2017
- Toussaint : du lundi 30 octobre au dimanche 5 novembre 2017
- Noël : du lundi 25 décembre 2017 au dimanche 7 janvier 2018
- Hiver : du lundi 26 février au dimanche 4 mars 2018
- lundi 2 avril 2018 (Pâques)
- Printemps : du lundi 23 avril au dimanche 29 avril 2018
- mardi 1er mai 2018
- mardi 8 mai 2018
- jeudi 10 mai 2018 (Ascension)

- lundi 21 mai 2018 (Pentecôte)
- Fin des cours : dimanche 24 juin 2018

Les cours non assurés (cas de force majeure) en dehors de ces périodes seront replanifiés.

## 10 - Conditions d'accès aux cours

- Pour la tranquillité du voisinage et le **respect strict des règles de copropriété**, vous n'êtes pas autorisé à téléphoner ou séjourner à l'extérieur des lieux des cours, **le silence doit donc être de rigueur**.
- **Le changement de chaussures est obligatoire** (une paire non portée à l'extérieur) avant d'entrer en cours.
- **En cas de retard supérieur à 15 minutes, vous ne pourrez pas accéder à votre cours** ; cette disposition visant à proposer aux personnes à l'heure, un cours de qualité optimale.
- Les professeurs dirigeront chaque élève vers le niveau le plus adéquat, et se réservent donc le droit de refuser l'accès à leur cours à un élève
- Callesol n'est pas responsable des vols éventuels au sein des salles de cours et espaces communs. Gardez avec vous vos objets précieux.
- Tout élève doit respecter les autres élèves et les consignes des professeurs
- Tout élève qui dégrade les lieux sera tenu pour responsable.
- Les élèves ne sont pas autorisés à filmer tout ou une partie des cours, ni à se filmer dans les locaux des cours

En cas de non respect de ces dispositions, l'accès aux cours vous sera refusé **sans qu'il soit possible de demander un remboursement**.

DATE:

NOM et Prénom :

SIGNATURE: